



université PARIS-SACLAY

LES RÉFÉRENTS

Les référents sont nommés par arrêté du Président de l'université. Vous pouvez prendre contact avec eux pour toute question relative à leurs compétences.

Référent déontologue

Bérangère Szostak

berangere.szostak@uvsq.fr

Laurent Dumas

laurent.dumas@uvsq.fr

Le référent déontologue a un rôle de conseil et d'assistance vis-à-vis des personnels de l'université qui le sollicitent sur le respect des obligations et principes déontologiques et leur mise en application concrète dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Il peut également mener des actions de sensibilisation, d'information et de formation, en vue de prévenir au sein de l'établissement les manquements aux obligations et principes déontologiques.

Référent intégrité scientifique

Bérangère Szostak

berangere.szostak@uvsq.fr

Laurent Dumas

laurent.dumas@uvsq.fr

Le référent intégrité scientifique doit s'assurer de la bonne mise en œuvre des politiques générale d'intégrité scientifique et est en charge des procédures de prévention et de traitement des manquements à celles-ci.

Référent lanceur d'alerte

Pascal Leprêtre

referent.alerte@uvsq.fr

Son rôle consiste à traiter les signalements reçus par des lanceurs d'alertes.

Référent radicalisation

Mélanie Vanbergue

melanie.vanbergue@uvsq.fr

Le référent « radicalisation » est l'interlocuteur des services préfectoraux concernés et du MESR pour les questions relatives à la radicalisation.

La systématisation de référents « radicalisation » dans les établissements de l'enseignement supérieur a été fixée par le Plan national de prévention contre la radicalisation de 2018.

Référent laïcité

Pascal Leprêtre

referent.laicite@uvsq.fr

Le décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 prévoit la désignation par chaque administration de l'Etat, collectivité territoriale ou établissement public de santé, d'un référent laïcité. Ce référent est chargé d'une mission de conseil quant au respect du principe de laïcité au sein de l'administration et de sensibiliser les agents publics à la laïcité.

A cet effet, il apporte un conseil utile à la présidence, aux directions, aux composantes et aux agents pour la mise en œuvre du principe de laïcité, notamment par l'analyse et la

réponse aux sollicitations de ces derniers portant sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général,

Il peut aussi être sollicité en cas de difficulté dans l'application du principe de laïcité par un agent ou un usager.



Guide 2023 de la laïcité à l'université (France Université)

Délégué à la protection des données (DPO)

Pascal Leprêtre

dpo@uvsq.fr

Le DPO pilote la conformité au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) au sein de l'université, s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre en son sein. Il est l'interlocuteur de la commission nationale informatique et liberté.

Responsable de l'accès aux documents administratifs

Pascal Leprêtre

prada@uvsq.fr

La personne responsable de l'accès aux documents administratifs est chargée de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction ainsi qu'à assurer la liaison entre l'UVSQ et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)

Guillaume Hervé

guillaume.herve@uvsq.fr

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (ou RSSI pour

Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) définit et développe la politique de sécurité de l'information. Il est garant de sa mise en œuvre et en assure le suivi.

Référent enseignement sécurité et défense

Sébastien Floquet

sebastien.floquet@uvsq.fr